



Quel est votre groupe école : Automne / Printemps (A/P)

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Sexe : Féminin Masculin

Numéro de licence FFME : _____ attention ne pas confondre licence FFME et ASPTT

OU

CAF: _____

Autorisation parentale de déplacement

J'autorise mon fils/ma fille à venir et à quitter la salle Duo des Cimes ou l'ASPTT seul à la fin de cours.

Je n'autorise pas mon fils/ma fille à quitter la salle Duo des Cimes ou l'ASPTT seul à la fin du cours.

Dans ce cas, je m'engage à accompagner mon enfant jusqu'au lieu du cours pour vérifier la présence du moniteur chargé du cours.

Autorisation parentale de diffusion de photos

J'autorise la diffusion de photos de mon fils/ma fille prises à l'occasion des activités de l'association Duo des Cimes, exclusivement sur la page facebook privée intitulée Duo des Cimes "Jeunes Compétition & Stages" et sur les panneaux d'affichages de la salle d'escalade.

Je n'autorise pas cette diffusion.

Autorisation parentale de prise en charge médicale

J'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé (traitements médicamenteux, hospitalisation, intervention chirurgicale) de mon enfant.

J'autorise les moniteurs à sortir de l'hôpital avec mon enfant suite à l'accord du médecin.

Fiche sanitaire

Votre enfant a-t-il des allergies ou des problèmes de santé ? Asthme, Médicaments, Alimentation, Autres :

.....
Si oui, merci de donner des précisions sur les mesures et la conduite à tenir ou autres recommandations utiles :

.....

Organisation de l'école d'escalade

Je m'engage à prévenir par SMS le moniteur responsable de mon enfant en cas d'absence.

En dehors des heures de cours, votre enfant est sous votre responsabilité. Nous vous demandons pour la sécurité de tous, de bien rester en dehors des zones d'escalade et des tapis de réception et de l'escalier au sein de la salle d'escalade, merci.

Tarifs du cours Automne//Printemps

Adhésion club obligatoire	6,00 €
Cours Automne / Printemps	63,00 €
Réduction famille	- 10 €

La réduction s'applique à partir du second membre familial inscrit à un cours d'escalade. Puis chaque membre suivant applique aussi la réduction.

Seul le premier membre de la famille inscrit paye le plein tarif l'indiquer ci-dessous :
NOM /PRÉNOM : _____

Total

Mode de règlement :

Merci de privilégier le règlement individuel et par chèque (un par élève). Il vous sera plus facilement rendu dans le cas d'une annulation de votre part, si celle ci est annoncée par vous au plus tard dans les trois jours suivants le premier cours.

Chèque à l'ordre de Duo des Cimes

- au dos du chèque notez le nom du groupe puis le nom et le prénom de l'élève,
- possibilité de régler en 3 fois avec les dates d'encaissement notées au dos du chèque,
- début d'encaissement du premier chèque le 1^{er} octobre.

Chèque vacances/sports

- au dos de chaque chèque notez le nom du groupe puis le nom et le prénom de l'élève.

Le PASS SPORT avec un Chèque caution de 50€ pour les bénéficiaires

Espèces

Carte Bancaire

Les règlements en Espèces et en Carte Bancaire se feront à l'accueil de la salle d'escalade dès le 4 Septembre pendant les heures d'ouverture tout public (les horaires sont visibles sur <https://www.gap-escalade.com/calendrier>) ou les semaines 36 et 37 avant le début du cours OU le 4 septembre de 14h à 17h30.

A

Le

Signature du responsable légal



Merci de rendre le dossier COMPLET

Dossier d'inscription rempli : 1 page

Licence FFME ou CAF , OU l'attestation de paiement d'achat de la licence , OU le document d'adhésion FFME ou CAF

Règlement du cours, un par élève

Comme pour toutes les activités de loisirs, le pass sanitaire est requis pour les majeurs dès maintenant et pour les 12-17 ans dès le 30 septembre.

Le pass sanitaire n'est pas requis pour les enfants de 4 ans à 11 ans.

Dépôt du dossier à la salle DUO des Cimes

Attention un élève ne peut pas participer à un cours si le dossier complet n'est pas rendu ET VALIDÉ À L'ACCUEIL de la salle de DUO DES CIMES.

CRÉNEAUX DE RÉCEPTION DU DOSSIER :

- samedi 4 septembre de 14h à 17h30
- lundi 6 sept. de 18h30 à 22h
- mardi 7 de 20h à 21h 30
- mercredi 8 de 18h à 20h
- jeudi 9 de 12h à 13h30
- vendredi 10 de 17h à 20h30
- samedi 11 de 13h30 à 19h30
- lundi 13 de 18h30 à 22h.

N'hésitez pas, contacter Lucile si vous avez des questions, de préférence par mail à moniteur.ddc@gmail.com, sinon par téléphone au 06 67 64 00 24.